

Tableau mural. Quatrième commandement. Tes Père et Mère honoreras, afin de vivre longuement.

Numéro d'inventaire : 1978.00572.18

Auteur(s) : Alexandre Collette

Type de document : planche didactique

Éditeur : Ruffet (Régis) et Bertin (Ch) (rue Saint-Sulpice Paris)

Imprimeur : Wiesener

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1870 (vers)

Inscriptions :

- gravure : Papier illustré et imprimé, présence d'une marge, renforcé au dos.
- nom d'illustrateur inscrit : Collette (A.)

Description : Papier illustré et imprimé, présence d'une marge, renforcé au dos.

Mesures : hauteur : 614 mm ; largeur : 455 mm

Notes : Planche N° 18 faisant partie d'une série incomplète (numérotée de 1 à 40). Planche bleutée présentant une illustration centrale : (scène du XIXème) devant, un enfant recevant de son ailleul une instruction, des femmes maternant et surveillant leurs enfants / au fond, garnements grimpant aux arbres et jeune homme fouettant un plus jeune. On remarque un panneau sur une bâtie avec écrit : Avis aux pères et mères sur l'éducation de leurs enfants : les pères et mères doivent à leurs enfants : 1°- l'INSTRUCTION, mais surtout l'instruction chrétienne, 2°- une correction pleine de bonté mais ferme et juste 3°- le BON EXEMPLE. En dessous de cette illustration centrale, 5 vignettes avec textes. En bas est imprimé : Régis-Ruffet, rue Saint-Sulpice, 38, à Paris / Paris, Typographie Wiesener, rue Delaborde, 12 / Ch. Bertin, rue Saint-Sulpice, 6, à Paris. Sur l'illustration est mentionné : A Collette INV & LITH / AMDG.

Mots-clés : Instruction religieuse (y compris les 'écoles du dimanche')

Filière : Institutions privées

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

ill.